

***DEVANT LA CRISE SOCIALE QUE NOUS VIVONS, MONTRONS NOTRE
SOLIDARITE PAR LA PRIERE***

Dieu a voulu qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les différents membres aient tous le souci les uns des autres. Si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance ; si un membre est à l'honneur, tous partagent sa joie

(cf. 1 Cor 12, 24-26).

Chers frères et sœurs dans le Christ,

En marge de la rencontre qui a réuni du 6 au 7 février 2018 tous les prêtres engagés dans le ministère autour de l'Evêque, nous avons échangé sur la situation qui prévaut dans notre pays. La crise sociale que nous vivons dans notre pays, et les conséquences qui en découlent en termes de souffrance, de colère et de révolte qui emplissent et meurtrissent le cœur de nos compatriotes, m'invitent à vous adresser cette lettre pour exprimer ma préoccupation et ma solidarité. Bien plus, je voudrais par cette lettre vous appeler à montrer aussi les uns pour les autres plus de compassion et de solidarité. Car, en effet, comme le dit l'Apôtre Paul, nous sommes les membres d'un même corps. Et que lorsqu'un membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance.

Dans un pays comme dans toutes les sociétés, les différents groupes ethniques, les confessions religieuses, les professions et métiers forment ensemble un tout dont chacun en est le membre. Chaque membre a besoin des autres membres car aucun membre ne peut prétendre se suffire à lui tout seul. De même que la main a besoin des yeux, les travailleurs ont besoin des employeurs, la haute administration a besoin des fonctionnaires de toutes les catégories et de tous les échelons, et réciproquement. Cette relation de solidarité se nourrit, grandit et se consolide par le souci que chaque membre porte pour l'autre, et par le soin que chaque membre apporte pour le bien de l'autre. Entre les membres d'un corps, il n'y a pas place à l'indifférence et à l'arrogance. Et la prétention à l'autosuffisance n'est que déni de la réalité. La vie de chacun dépend du service des autres. Et l'enjeu de cette solidarité, c'est la paix sociale.

La preuve, cette crise n'épargne personne. Agriculteurs, éleveurs, commerçants, employés des secteurs publics et privés, étudiants, élèves et parents, tout le monde est touché. Tout le monde crie sa douleur. A chacune de mes sorties, on me demande : A quand la fin de cette souffrance ? Dieu écoute-t-il les cris des Tchadiens ? Ces questions montrent que de nombreux chrétiens sont découragés. Or le désespoir n'est jamais une solution à une situation qui paraît bloquée. Comme chrétiens, nous devons savoir que Dieu ne nous abandonne pas. Nous devons continuer à prier, mais la prière n'est pas une baguette magique. De plus nous ne savons pas toujours discerner les signes des réponses de Dieu. C'est pourquoi nous devons prier sans cesse sans nous décourager. Dieu nous a envoyés dans le monde comme ses ambassadeurs. Tournons-nous vers lui à temps et à contre temps pour demander la paix et l'unité dans notre pays. Oui, je vous invite à partager les souffrances actuelles de nos compatriotes par la prière.

Dans la longue et riche tradition de l'Eglise catholique, nous avons plusieurs formes de prière, toutes louables, par lesquelles nous nous adressons à Dieu. Ce sont par exemple le chapelet, la

lecture priante de la Bible, les prières aux saints, les neuvaines, etc. Il y a aussi la prière personnelle que chaque chrétien adresse à Dieu pour ses besoins, les besoins des siens et ceux du monde. Il y a bien sûr la messe dans laquelle toutes les prières sont unies à celle de Jésus Christ pour adresser au Père. N'hésitez pas d'utiliser celles qui vous conviennent le plus, pourvu que vous précisiez l'intention de votre prière: **Obtenir la paix sociale pour le Tchad.**

Tout en laissant chacun libre de choisir sa prière, je me permets d'appeler tous les fidèles catholiques résidents sur le diocèse à partager les souffrances de nos compatriotes par la prière et le jeûne. Deux dates et deux formes de prière vous sont proposées :

1. Le mercredi 14 février, jour des Cendres et premier jour de Carême : Journée de prière et de jeûne dans toutes les paroisses et communautés du diocèse.
2. Du vendredi 17 au dimanche 25 février : Neuvaine pour la paix sociale dans tout le diocèse.

Tout en vous remerciant d'avance, je vous souhaite un bon temps de Carême.

Que Marie, Notre-Dame du perpétuel secours porte vos prières au Cœur sacré de son divin fils, et qu'elle obtienne la paix sociale pour notre pays le Tchad.

Moundou, le 9 février 2018

L'Evêque de Moundou

Mgr Joachim KOURALEYO TAROUNGA